



APPEL A PROJETS PRINTEMPS DE L'EUROPE

Chaque année, le 9 mai, la Journée de l'Europe célèbre la paix et l'unité en Europe. Il s'agit de la date anniversaire de la «déclaration Schuman».

Pour la première année, le Département du Finistère et la Ville de Brest s'associent autour d'un appel à projets commun afin de promouvoir la citoyenneté européenne, à l'occasion de la journée de l'Europe. Les deux collectivités souhaitent par cet appel à projets encourager la création d'actions innovantes sur leurs territoires et l'ouverture à l'Europe.

Objectifs

- renforcer le sentiment d'appartenance à l'Europe
- sensibiliser le grand public aux questions européennes
- rendre visible l'action de l'Europe sur les territoires
- encourager l'ouverture à l'interculturel, notamment des plus jeunes

Eligibilité

Les activités proposées devront :

- se dérouler au cours du printemps 2019
- être portées par une association et/ou un établissement scolaire
- avoir lieu sur le territoire finistérien. Une partie de l'enveloppe financière est réservée à des activités sur le territoire brestois.

Seront par exemple éligibles des activités d'animation innovantes et pédagogiques à destination des jeunes.

Ne sont pas éligibles

- Les frais de fonctionnement de la structure qui porte le projet
- Les projets récurrents
- La valorisation du bénévolat
- La rémunération des personnes salariées des établissements scolaires

Critères de sélection

- Accessibilité des activités au plus grand nombre/public-cible éloigné des questions européennes
- Partenariat et/ou mutualisation et concertation entre structures
- Caractère innovant et ludique des activités
- Prise en compte du développement durable
- Plan de communication prévu (un kit de communication pourra être fourni sur demande)

Modalités de financement

L'enveloppe globale de l'appel à projets est de 16 000 €, répartie de la façon suivante :

- 8 000 € pour les actions se déroulant sur l'ensemble du département
- 8 000 € pour des actions se déroulant à Brest

Subvention maximale de 3 000 € par projet et par structure avec un taux plafond de financement fixé à 70% du budget total du projet.

Le paiement de la subvention n'est pas considéré comme un droit : il sera soumis à l'approbation des élus lors du conseil municipal de la ville de Brest du 20/06/2019 et de la commission permanente du Département du 03/06/2019.

Calendrier

Date limite de dépôt des dossiers : 20/03/2019

Jury de sélection des dossiers : 25/03/2019

Les résultats du jury seront communiqués par mail aux porteurs de projets au plus tard début avril et confirmés par voie postale après le vote des subventions par les instances délibérantes.

Appel à projets 2019

Actions de promotion de la citoyenneté européenne

Date limite de dépôt le 27 février 2019

DOSSIER DU CANDIDAT

Le dossier sera adressé, indépendamment du territoire sur lequel se déroule le projet, **prioritairement par mail**, et/ou par courrier en un exemplaire à :

Mme la Présidente du Conseil Départemental du Finistère
DECT – Pôle Europe et International
32 Bd Dupleix
CS 29029
29196 QUIMPER Cedex
Contact : Nicolas LEFEBVRE ou Aline CHEVER
chantal.nedellec@finistere.fr
02.98.76.63.64

Éléments constitutifs du dossier

Le dossier de candidature suivant (annexe comprise) devra obligatoirement être accompagné des éléments suivants :

- Dernier rapport d'activité**
- Bilan et compte de résultat**
- Extrait de publication au Journal Officiel (associations loi 1901)**
- Liste du conseil d'administration**
- Un relevé d'identité bancaire ou postal**
- Copie des devis (le cas échéant)**

1 – COORDONNEES DE VOTRE STRUCTURE

1.1 - IDENTIFICATION DE VOTRE STRUCTURE	
Nom	
Sigle	
Adresse du siège social	
Adresse administrative <i>(pour l'instruction du projet)</i>	
Téléphone	
Courriel de la structure	
Site internet	
Président-e	
Téléphone du-de la Président-e	
Courriel du-de la Président-e	
1.2 - CONTACT DE LA PERSONNE EN CHARGE DU DOSSIER	
Nom et Prénom	
Qualité	
Téléphone	
Courriel	

2 - PRESENTATION DE VOTRE STRUCTURE

2.1 – RENSEIGNEMENTS D'ORDRE ADMINISTRATIF ET JURIDIQUE	
Date de déclaration en Préfecture	
Date de publication au Journal Officiel	
Forme juridique	
N° SIREN/SIRET	

Objet de l'association (prévu par les statuts)	
2.2 – ACTIVITES ET MOYENS HUMAINS	
Nombre de personnes composant le CA (préciser la proportion femmes/hommes)	
Nombre d'adhérents à jour de leur cotisation	
Liste des personnes morales adhérentes	
Nombre de bénévoles actifs	
Nombre total de salariés (préciser la proportion femmes/hommes)	Total équivalent temps plein :

Présentation du projet

Titre du projet :

Montant de la subvention demandée :

Description du projet

.....
.....
.....
.....
.....

Objectifs

-
-
-
-

Dates de début et de fin des actions financées :

Public touché (tranche d'âge, nombre attendu...):

.....
.....

Lieu : Sur quel **territoire** finistérien le projet va se dérouler (si ville de Brest, soyez aussi précis que possible – quartier...) :

.....
.....
.....
.....

Implication active du public-cible dans l'élaboration et/ou la réalisation de l'activité

.....
.....

A quel(s) besoin(s) le projet répond-il ?

.....
.....
.....
.....

Que va financer concrètement l'appel à projet ?

.....
.....
.....
.....

Quels sont les impacts ou intérêts pour le public-cible et le territoire identifié ?

.....
.....
.....
.....
.....

Quels sont les partenaires ou les soutiens mobilisés/potentiels ?

.....
.....
.....
.....
.....

Avez-vous sollicité des cofinancements financiers et/ou des aides non financières (matérielle, logistique...) de la part d'autres structures ? Si oui, préciser l'organisme (Région Bretagne, programme européen, ...) et si le soutien est déjà acquis :

.....
.....

Quelles actions de communication prévoyez-vous autour de cette activité ?

.....
.....
.....
.....

